

### Conseil de fabrique 2020

- Daniel Giasson, président
- Lucien Baribeau, marguillier
- Paulette Beaudry, marguillière
- Philippe Kabore, marguillier
- Claude Lacharité, marguillier
- Thérèse Vaillancourt, marguillière
- Anderson Walter Nzabandora, marguillier
- Daniel Granger, pasteur

Si vous désirez contacter un des membres de l'assemblée de fabrique, veuillez communiquer avec le secrétariat au (819) 771-3285 ou par courriel au n.d.i@videotron.ca. Votre demande sera acheminée à la personne que vous désirez contacter.

- Emmanuella Beaudoin, Adjointe administrative
- Jean Charbonneau, concierge

### Les Jardins du souvenir

Et si en payant moins cher pour vos préarrangements et vos services funéraires, vous aidiez financièrement votre paroisse sans qu'il ne vous en coûte un sou de plus. Que feriez-vous ?

Les Jardins du Souvenir : Maison funéraire et cimetières appartenant à l'Archidiocèse offrent de verser une redevance à chaque paroisse sur tous les contrats signés avec les paroissiens(es).

### « PROGRAMME DE DÉPLOIEMENT RÉGIONAL » AU PROFIT DES PAROISSES QUI SOUHAITENT ACCUEILLIR LES FUNÉRAILLES DANS LEURS LOCAUX ET LEUR ÉGLISE.

Par ce « programme de déploiement régional », Les Jardins du Souvenir se rendent disponibles pour aller dans les locaux paroissiaux (1 ou 2 fois par mois selon un horaire fixe) afin de rencontrer les personnes qui désirent faire leurs préarrangements, organiser des funérailles ou régler les questions touchant les cimetières.

De plus, nous allons promouvoir auprès de nos clients(es) et des paroissiens(es) l'organisation des expositions (urnes ou cercueils) dans les locaux des paroisses (ou centres communautaires) et l'utilisation des églises pour y célébrer les funérailles.

Communiquez avec les responsables de votre paroisse, ou directement avec nous au 819-778-1515 ou à [paroisse@lesjardinsdusouvenir.com](mailto:paroisse@lesjardinsdusouvenir.com).



Gatineau et Aylmer  
819-778-1515  
[lesjardinsdusouvenir.com](http://lesjardinsdusouvenir.com)

PRÉARRANGEMENTS • MAISONS FUNÉRAIRES • CIMETIÈRES



**Regal Nails**  
Salon & Spa

SOINS PROFESSIONNELS DES  
ONGLES POSE DE CILS  
FRANCHISÉ

Deux succursales pour vous servir  
35, boul. du Plateau  
Gatineau (Québec) J9A 3G1 (Secteur Hull)  
(à l'intérieur du Wal-Mart)  
819 777-8880

51, boul. de la Gappe  
Gatineau (Québec) J8T 0B5 (Secteur Gatineau)  
(à l'intérieur du Wal-Mart)  
819 561-8885



T : 819-776-5757 F : 819 776-2686  
310, rue Notre-Dame-de-l'Île  
Gatineau Qc J8X-3V2



**Comptoir St-Vincent de Paul de Hull Inc.**

102, rue Eddy, Gatineau (Qc) J8X 2W4

Nos heures d'ouverture  
Dimanche 11h à 17h  
Lundi et mardi 9h à 17h30  
Mercredi, jeudi et vendredi 9h à 21h •  
Samedi 9h à 16h30

Liliana Zubac Gérante  
Tél.: 819 776-1068, poste 1



Nous cherchons à être « des communautés où chacun, quelle que soit sa race, sa religion, sa culture, ses capacités ou son handicap puisse trouver sa place et révéler ses dons au monde. »

**Jean Vanier**  
Hébergement et Plateau de travail  
19, rue Hanson  
Gatineau, Qc J8Y 3M4  
[www.larche.ca](http://www.larche.ca)

Téléphone :819-770-2000  
Messagerie : arche.agape@bellnet.

Un reçu de 20 \$ pour fins d'impôt peut être remis pour les intentions de messes. Veuillez fournir votre nom et adresse lors de votre demande. Le reçu des sommes accumulées (incluant les dons que vous ferez durant l'année 2020) sera expédié au début de 2021.



# L'Écho

de Notre-Dame-de-l'Île

01 au 15 février 2020

Volume 28 numéro 3

## Grandir dans l'amour

« L'enfant, lui...  
grandissait et se fortifiait...  
rempli de sagesse »

lc, 2,40



« La vie et la mort sont proposées à l'humanité??? »



**115, boulevard Sacré-Coeur**

Gatineau (Secteur Hull) Québec J8X 1C5

Tél.: 819-771-3285 Télécopieur: 819-771-3286

Courriel: [n.d.i@videotron.ca](mailto:n.d.i@videotron.ca)

Site internet: [paroissedelile.org](http://paroissedelile.org)

<https://www.jedonneenligne.org/diocesegatineau/>

Heures de bureau du lundi au jeudi, de 8h30 à 15h et FERMÉ le vendredi

## Horaire des célébrations

**Samedi le 1 février, 16h00 à N.D.I.**

Jean Sans-Cartier -- Valérie Smith

**Dimanche le 2 février, 10h30 à N.D.I.**

Bella et René Gaudreau -- Son fils Richard Gaudreau

**Lundi le 3 février**

**10h00 (Résidence de l'Île)**

Danielle Leblanc -- Parents et Amis

**13h30 (Villa des Brises)**

Prêtres, Agents (es) de Pastorale actifs du Diocèse de Gatineau  
Feu Jean Sans-Cartier

**19h00 Adoration avec eucharistie**

Pro populo

**Samedi le 8 février, 16h00 à N.D.I.**

Jean Sans-Cartier – Marlène Gagné

**Dimanche le 9 février, 10h30 à N.D.I.**

Défunts du cimetière Notre-Dame – Parents et Amis

**Lundi le 10 février**

**10h00 (Résidence de l'Île)**

Jean Sans-Cartier – Valérie Smith

**13h30 (Villa des Brises)**

Famille Bigras et Chartrand – Réjeanne Bigras Chartrand

**Samedi le 15 février, 16h00 à N.D.I.**

Pierre Baril --

**Dimanche le 16 février, 10h30 à N.D.I.**

Pierrette Lorange/Rachel Patry – famille Lorange

**Lundi le 17 février**

**10h00 (Résidence de l'Île)**

Fernand Boucher – son Épouse

**13h30 (Villa des Brises)**

Jean Sans-Cartier – Marlène Gagné

**19h00 Adoration (sans eucharistie)**

### Lampe du sanctuaire

Vous désirez faire brûler la lampe du sanctuaire à des intentions particulières? Veuillez-vous adresser à Emmanuela au secrétariat. Il en coûte \$10.00 pour une lampe d'une durée de 7 jours. Il y a possibilité de 52 semaines dans l'année. Avis aux intéressés



## QUÊTES ET DÎME du 16 au 26 janvier 2020

### QUÊTES

Résidence de l'Île : 186.10\$

Villa des Brises : 30.05\$

N.D.I: 710.35\$

Total des quêtes: 926.50\$

Revenus autres :

Dîmes : 95.00\$

Don : 2 000.00\$

Total : 3 021.50\$

MERCI

### L'amen

Savez-vous combien de fois le mot « Amen » est prononcé durant la messe ?

« Amen » est un mot hébreu, qui a plusieurs significations :

- Je crois
- J'affirme
- Ainsi soit-il
- J'atteste la vérité !



Ainsi, en prononçant « Amen », le croyant s'associe à ce qui a été déclaré. Il le reconnaît comme valable, le fait sien et est prêt à s'y conformer. « Amen » équivaut en quelque sorte à donner sa parole, à apposer une signature.

D'ailleurs, dans l'Apocalypse, dernier livre de la Bible - qui en est comme la signature - Jésus est appelé « l'Amen ». Saint-Augustin disait: « Quand tu reçois le Corps du Christ, tu dis « Amen » à ce que tu deviens ! ».

par dom. Hugues

### **DERNIER APPEL INSCRIPTIONS SACREMENT DE LA CONFIRMATION**

Les personnes âgées de 14 ans et plus intéressées à recevoir le sacrement de la Confirmation sont invitées à s'inscrire au secrétariat de la paroisse d'ici le début de février 2020 soit au (819) 561-1607 ou en personne aux heures de bureau.

Les personnes inscrites participeront tout d'abord à une 'Rencontre préparatoire' qui aura lieu le lundi 10 février, 19h30 à 20h30 à St-François. Par la suite, les personnes inscrites suivront la démarche aux dates suivantes: la fin de semaine des 13 et 14 mars et celle des 27 et 28 mars (horaire : le vendredi de 19 h à 21 h et le samedi de 9 h à 15 h).

La confirmation aura lieu le dimanche 19 avril, à la messe de 11h00 à St-François-de-Sales.

## Quel est le rôle du parrain et de la marraine ?



Aînés dans la foi, les parrains ou marraines seront témoins de la foi au Christ mort et ressuscité auprès de leur filleul. Avec les parents, ils accompagneront le baptisé sur le chemin de la foi, tout au long de sa vie. Ils seront un soutien pour l'enfant dans sa vie chrétienne, plus particulièrement lors de la préparation et la célébration des sacrements (eucharistie, confirmation).

Un enfant peut avoir un parrain ou une marraine ou les deux (1). Durant le baptême, le parrain est appelé à professer la foi de l'Église catholique, il est donc demandé que celui-ci soit de confession catholique. Un chrétien baptisé appartenant à une communauté ecclésiale non catholique sera témoin chrétien du baptême. Cette personne aura reçu les trois sacrements de l'initiation chrétienne à savoir, le baptême, la confirmation et l'eucharistie Elle sera suffisamment mûre pour assurer cette tâche, aura 16 ans révolus et ne devra être ni le père, ni la mère du futur baptisé. (2)

Durant la célébration, le prêtre s'adresse à plusieurs reprises aux parents ainsi qu'au parrain et/ou à la marraine. Ces derniers sont invités à se rappeler de leur baptême, à renoncer au péché et à proclamer la foi en Jésus Christ, la foi de l'Église dans laquelle l'enfant est baptisé. Le parrain et/ou la marraine revêt l'enfant du vêtement blanc. La lumière, symbole de la foi au Christ, leur sera confiée par le prêtre (ou aux parents). Ils auront à veiller et à entretenir cette flamme.(3) A l'issue de la célébration, ils signeront le registre en tant que parrain ou marraine.

Le choix du parrain et/ou de la marraine est important. C'est pourquoi il serait préférable de choisir des personnes pour qui la foi chrétienne compte dans leur vie.

Si un parrain ou une marraine ne peut être présent lors du baptême et ceci pour une juste cause, il peut se faire représenter.

1. Code de droit canonique, Can. 873 ou *Rituel du baptême*
2. Code de droit canonique, Can. 874 ou *Rituel du baptême*
3. *Rituel du baptême des petits enfants, N° 139 et suivants*